

La formation en 2024-2025



L'AFA pour aider

L'attestation fédérale d'assistant est accessible dès 14 ans.

Il est destiné aux personnes qui souhaitent s'impliquer dans leur club et **assister leur instructeur durant les cours**. L'apprenant doit être au minimum ceinture marron. Le coût de la formation pour l'AFA (8h en présentiel) est de 30€.

<https://www.ffkarate.fr/espace-licencies/formations/attestation-federale-assistant-afa/>

Le CDKDA a organisé cette formation sur le **30 novembre 2024**.

Le DAF pour former

Le diplôme d'assistant fédéral, **permet d'assurer des cours** dans un club affilié à la FFK, voire de créer son club.

Le candidat doit avoir 18 ans et être titulaire du 1^{er} dan. La durée de cette formation est de 45h. Le lieu de formation pour le présentiel sera déterminé en fonction de la provenance géographique des candidats. Son coût est de 100€.

<https://www.ffkarate.fr/espace-licencies/formations/diplome-animateur-federal-daf/>

Le CDKDA n'organise pas cette formation cette saison, par manque de candidat.

Le DIF pour aller plus loin

Tout comme l'animateur fédéral, l'instructeur fédéral peut assurer des cours, créer un club.

Cependant, la formation au diplôme d'instructeur fédéral propose **des contenus plus avancés**, pour mieux se préparer à diversifier les activités, s'adapter aux différents publics d'un club. Il facilite l'accès aux étapes suivantes de la formation des cadres.

Le CDKDA79 organise uniquement la formation pour celles et ceux **qui possèdent déjà le DAF**. La durée de cette formation sera donc de 48h. Le lieu de formation pour le présentiel sera déterminé en fonction de la provenance géographique des candidats. Le coût de cette formation est de 150€.

<https://www.ffkarate.fr/espace-licencies/formations/diplome-instructeur-federal-dif/>

Les dates des journées de formation sont le dimanche 23 février, le dimanche **30 mars** et le samedi **24 mai 2025**.

Le TFP MKDA pour se professionnaliser

Le titre à finalité professionnelle moniteur de karaté et disciplines associées permet à son titulaire d'intervenir au **premier niveau d'autonomie pédagogique contre rémunération**. Cette formation est accessible à partir du 2^e dan. Sa durée est de 195h (110h pour les titulaires du DIF). Son coût est de 1500€ (850€ pour les DIF).

<https://www.ffkarate.fr/espace-licencies/formations/titre-a-finalite-professionnelle-karate-wushu-et-disciplines-associees/>

Aux personnes intéressées par la formation au DIF,
inscrivez-vous en ligne ici : <https://www.sikada.fr/SiKadaIns/AppMain.aspx>
La date limite des inscriptions pour le DIF est le **31 décembre 2024**.

Contact : **Christophe DATT (responsable formation de l'ETD79)**
dattchristophe@gmail.com ou 07 89 50 51 55

*Comité Départemental de Karaté
et Disciplines Associées des Deux-Sèvres*
Tél. : 06 75 91 85 83 cdkdads@orange.fr

